

Une plus grande appréhension à l'égard des produits psychoactifs

Tiphaine Canarelli / OFDT

Basée sur des entretiens menés fin 2008, la nouvelle édition de l'enquête Eropp, qui établit un baromètre de l'évolution des perceptions et des opinions des Français sur les drogues, montre une augmentation de l'adhésion des Français aux mesures prohibitives concernant les substances illicites.

Si l'observation des usages et des niveaux de consommation des produits psychoactifs au sein de la population générale est essentielle, il paraît également très pertinent de recueillir les perceptions et opinions des individus sur ce phénomène. C'est ce que propose l'OFDT à travers l'enquête Eropp (Enquête sur les représentations, opinions et perceptions sur les psychotropes) qui interroge régulièrement les Français sur la dangerosité des produits licites ou illicites, les craintes qu'ils suscitent et sur les principales actions publiques qui y sont liées (qu'elles aient été menées ou non). Réalisée à trois reprises en 1999, 2002 et 2008, Eropp repose sur l'interview téléphonique à domicile d'individus durant une vingtaine de minutes. Un échantillon représentatif de 2300 personnes âgées de 15 à 75 ans a ainsi été questionné pour cette dernière édition entre les mois d'octobre et de décembre 2008.

Un danger pour l'entourage

Il ressort de cette nouvelle édition que la perception des Français a sensiblement évolué depuis 1999 puisqu'on note une plus grande appréhension à l'égard des produits psychoactifs et ce quel que soit leur statut légal (tabac et cannabis sont particulièrement concernés). Le stade à partir duquel les produits sont considérés comme nuisibles s'est d'ailleurs modifié et concerne davantage les usages occasionnels alors qu'auparavant les seuils journaliers étaient plus souvent cités.

S'ils sont plus hostiles aux produits, les Français le sont également davantage vis-à-vis de leurs utilisateurs puisque la grande majorité des sujets interrogés (84 % *versus* 73 % en 2002) estiment que les consommateurs - en particulier les héroïnomanes - représentent un danger pour leur entourage. Ils sont d'ailleurs moins nombreux qu'auparavant à considérer que ces usages sont liés à des difficultés familiales ou à une maladie (respectivement 43 et 24 % *versus* 52 et 41 % en 2002).

Comme en 1999 et en 2002, cet exercice témoigne également de l'attachement des Français aux mesures prohibitives concernant les substances illicites, avec notamment 85 % d'entre eux qui se disent opposés à la vente libre du cannabis (*versus* 75 % en 2002). Ils sont presque autant défavorables (70 % *versus* 65 % en 2002) à une "possible ouverture" telle qu'une autorisation de l'usage de cannabis sous certaines conditions (en maintenant l'interdiction dans certains cas, par exemple avant de conduire, ou pour les mineurs). Quant aux raisons qui fondent l'interdiction de la mise en vente libre du cannabis, les Français interrogés mettent très majoritairement en avant des arguments pragmatiques. Pour 76 % d'entre eux en effet, le cannabis est interdit en France "pour des raisons historiques" et il serait difficile aujourd'hui d'en faire de même pour l'alcool et le tabac. Pour 72 % Il semblerait de plus en plus opportun de légaliser le cannabis qui "provoquerait autant, voire plus de problèmes" que ces deux produits légaux.



Un soutien à la RdR moins massif

Le consensus à l'égard de l'obligation de soins pour les usagers de drogues illicites interpellés reste quant à lui très fort (89 % en 2008 *versus* 91 % en 1999) y compris pour le cannabis¹. D'autre part, le ralliement des Français aux principes généraux de la réduction des risques se maintient mais se révèle moins massif que lors de la dernière enquête. En 2008 en effet, 72 % d'entre eux contre 81 % six ans plus tôt partagent l'idée qu'il faut *"informer les consommateurs de drogues sur la façon la moins dan-*

gereuse de les consommer afin de diminuer les

risques pour leur santé". L'agrément en faveur

du dispositif central de la réduction des

risques, à savoir les traitements de substitution

aux opiacés, connaît également un recul

puisque 72 % des sujets interrogés y sont favo-

rables *versus* 82 % en 2002. Enfin, une des

¹ Ceci peut toutefois s'expliquer par le fait qu'une partie de l'opinion apprécie l'aspect coercitif et que l'autre considère que l'alternative thérapeutique permet d'éviter les poursuites judiciaires.

² Costes JM et al., "Dix ans d'évolution des perceptions et des opinions des Français sur les drogues (1999-2008)", *Tendances* n° 71, août 2010, OFDT

mesures les plus radicales de la réduction des risques, *"la mise à disposition de locaux et de matériel spécial"* pour les consommateurs d'héroïne, est franchement rejetée puisque 73 % s'y déclarent défavorables. Cette évolution vers une moindre acceptation de la réduction des risques en général est à mettre en regard avec le changement de la représentation des usagers d'héroïne vus plus souvent comme "responsables" de leur addiction que comme "victimes".

Au total, cette nouvelle édition traduit un durcissement de la perception des Français à l'égard des drogues. Une évolution de l'opinion sur ces questions qui semble s'inscrire dans un mouvement plus global de société contemporaine puisque des enquêtes similaires à Eropp retrouvent des tendances comparables dans d'autres pays occidentaux².

Sondages : l'actualité confirme en partie les résultats d'Eropp

Deux sondages sont venus compléter récemment les résultats de l'enquête Eropp. Dans la continuité de ceux-ci, un sondage BVA pour *Les Inrockuptibles*, réalisé les 17 et 18 septembre par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus, affirme que seuls 29 % des Français sont "plutôt favorables" à la dépénalisation des drogues douces, contre 66 % plutôt défavorables. Ce résultat est en léger recul par rapport à un sondage réalisé en 2001 : à la même question, posée par le même institut de sondage, ils étaient 34 % à répondre favorablement et 64 % à s'opposer à la dépénalisation. En 1996, ils étaient respectivement 26 et 67 %. 59 % des sympathisants de gauche se disent plutôt hostiles à la dépénalisation des drogues douces, contre 74 % des sympathisants de droite. Autre chiffre intéressant : alors qu'en 2001, 53 % des 18-34 ans se déclaraient plutôt favorables à la dépénalisation des drogues douces, ils ne sont plus que 30 % aujourd'hui, soit moins que la tranche d'âge 50-64 ans (35 %).

L'effet du débat sur les salles de consommation

Si ces résultats viennent confirmer ceux de l'enquête Eropp, ce n'est pas le cas concernant ceux d'un autre sondage réalisé en août par l'IFOP pour *La Lettre de l'Opinion*, selon lesquels 53 % des Français seraient favorables à l'ouverture des salles de consommation. Cette fois-ci, un clivage gauche-droite se dessine parmi les sondés : les sympathisants de gauche y sont favorables à 67 % et 33 % opposés ; les sympathisants de droite y sont favorables à 42 % et 58 % opposés.

Le débat qui s'est ouvert depuis 18 mois, largement relayé par les médias, explique probablement l'évolution importante notée par rapport aux résultats de l'enquête Eropp en ce qui concerne l'expérimentation de salles de consommation, puisque cette mesure était rejetée par 73 % des répondants fin 2008. Un signe que les opinions peuvent évoluer si les problématiques de la RdR sont réellement discutées dans l'espace public.

Un élément à rapprocher du communiqué d'Act Up-Paris publié après la parution des résultats de l'enquête Eropp : *"[Le président de la Mildt] Étienne Apaire voit dans les résultats de l'enquête Eropp un "lien avec la politique menée ces dernières années", et notamment les discours prohibitionnistes tenus sur les dangers des drogues. Pour une fois, nous ne le contredirons pas. (...) Si une institution comme la Mildt s'attelait à diffuser une information objective et dépassionnée sur la réduction des risques, la perception des Français en serait très différente"...* - N.H.